

## Visite de terrain

### De nouveaux aménagements pour la Mobilité Rue de Fougeras à Limoges

Limoges Métropole, Autorité Organisatrice de la Mobilité sur son territoire a réalisé, à l'été 2021, de nombreux aménagements pour améliorer les déplacements des habitants situés dans le secteur de la rue de Fougeras à Limoges.

#### **Des aménagements relatifs à l'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR)**

Dans la cadre du schéma directeur d'accessibilité des transports urbains et du SDA – Ad'AP (Schéma directeur d'accessibilité – Agenda d'accessibilité programmée), Limoges Métropole a réalisé **des travaux d'accessibilité**, notamment **la réalisation de quais aux normes PMR, au niveau des deux arrêts de bus « Homère » et « Montarauds » situés rue de Fougeras à Limoges et desservis par les lignes 10 et 18 du réseau soit :**

- hauteur de quai à 22 cm,
- longueur du quai : 20 mètres,
- largeur du quai : 3 mètres,
- dalle podotactile, installation d'équipements de confort : abribus dans le sens vers Limoges et reprise des continuités piétonnes d'accès aux quais.

**Le coût global de ces aménagements de mise en accessibilité des quais et des continuités piétonnes associées représente, pour Limoges Métropole, un coût global de 190 000 € TTC.**

Ces arrêts, mis en exploitation le 13 septembre dernier, sont fréquentés quotidiennement, en moyenne, par 132 personnes pour les arrêts « Homère » et par 65 personnes pour les arrêts « Montarauds ».

À ce jour, 68% des arrêts de la ligne 10 du réseau sont accessibles. Les véhicules utilisés pour exploiter, quotidiennement, cette ligne 10 sont accessibles : système d'accès PMR au véhicule, information lumineuse dans le véhicule, annonces sonores dans le véhicule. Cette ligne 10 transportent annuellement près de 3 000 000 de voyageurs.

***Comment sont choisis les axes retenus par Limoges Métropole pour définir sa politique de mise en accessibilité du réseau ?***

- mise en œuvre d'une méthode concertée de suivi de la mise en accessibilité,
- poursuite de l'aménagement des points d'arrêt,
- accessibilité complète du parc de véhicules grâce à leur renouvellement,
- amélioration de l'information aux points d'arrêt ou dans les véhicules,
- maintien d'un service spécialisé pour les personnes les plus gravement handicapées qui ne peuvent pas utiliser les transports réguliers.

**Dans ce cadre et à ce jour, 661 arrêts du réseau sont accessibles sur le territoire communautaire.**

**+ De nouveaux aménagements cyclables**

En parallèle de ces nouveaux équipements liés aux transports en commun, ont été réalisés par Limoges Métropole des aménagements cyclables au niveau de la rue de Fougeras et l'avenue de Beaubreuil pour encourager la pratique du vélo sur le territoire.

**Ainsi, des couloirs bus ouverts aux vélos, sur une distance de 4 km, ont été réalisés pour un montant de 280 000 euros TTC, pris en charge par Limoges Métropole.**